



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MISE A DISPOSITION DE LA SALLE
DE L'OFFICE DE TOURISME A TITRE GRACIEUX
LE VENDREDI 29 MARS 2019 A L'ASSOCIATION
EUROPE A VINCENNES**

**DÉCISION N° AU-19-113
EN DATE DU 14 MARS 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la demande de l'Association Europe à Vincennes, sise Maison des Associations, 41-43 rue Raymond du Temple, à Vincennes (94300), représentée par Madame Ana Maria BELL, Présidente, d'organiser un cocktail faisant suite à une projection de films au cinéma *Le Vincennes*, le vendredi 29 mars 2019 de 22h30 à 1h00, à titre gracieux ;

VU le règlement d'utilisation de la salle polyvalente de l'Office de Tourisme ;

CONSIDÉRANT la politique de la Ville de Vincennes en matière de valorisation des événements vincennois ;

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association Europe à Vincennes, sise Maison des Associations, 41-43 rue Raymond du Temple, à Vincennes (94300), représentée par Madame Ana Maria BELL, Présidente, une convention de mise à disposition de la salle de l'Office de Tourisme à titre gracieux pour y accueillir un cocktail faisant suite à une projection de films au cinéma *Le Vincennes*, le vendredi 29 mars 2019 de 22h30 à 1h00.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET